

**Extrait du procès-verbal**

**Municipalité de Saint-Clément**

*Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Clément tenue le 06 octobre 2014 à la salle du conseil, située au 1, rue St-Pierre, à 20 heures.*

*Étaient présents :*

*Mesdames Christiane Veilleux, Christine Ouellet*

*Messieurs Jérôme Caron, Francis April, Denis Roy, Luc Veilleux tous formant quorum sous la présidence de monsieur Eric Blanchard, maire.*

**Objet : Résolution # 2014-146 Appui Service Postal**

**ATTENDU QUE** Postes Canada et le gouvernement du Canada sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en réduisant les heures d'ouverture;

**ATTENDU QUE** Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

**ATTENDU QUE** la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination des milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

**ATTENDU QUE** Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par le conseiller Jérôme Caron et résolu que la Municipalité de Saint-Clément demande à la ministre responsable de Postes Canada d'intervenir afin que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et étudie de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus;

Que la municipalité demande au gouvernement fédéral une consultation auprès de la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service public.

**ADOPTÉ**

*Copie conforme*

*Ce 07<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2014*



*Jérôme Caron, dg/sec-trés.*